

BAC 2017 Fuites
et...fin ?



SÉRIES Pod et Marichou
vont-ils trop loin ?

L'essentiel ^{Mag}

Hebdomadaire numérique d'informations générales - N° 001 - du Lundi 10 au Dimanche 16 Juillet 2017



Législatives 2017

WADE

L'ASSAUT FINAL

GAMBIE

**BARROW FAIT LE MÉNAGE
DANS SA SÉCURITÉ**





Vision :

Etre pionnier et leader dans les domaines de la distribution, des services et de l'industrie afin de rendre nos produits accessibles à tous les consommateurs.

Valeurs :

- Ambition
- Créativité
- Performance
- Responsabilité
- Solidarité



AU SOMMAIRE

P5 Économie

ASSURANCES : **SUNU DENONCE L'ENTREE DE SAHAM DANS SON CAPITAL**

P6 Encouverture

LÉGISLATIVES 2017 : **WADE L'ULTIME COMBAT**

BATAILLE DE DAKAR: **POURQUOI LA CAPITALE DONNE DE L'URTICAIRE A MACKY**

P12 Actualité

BACCALAURÉAT 2017 : **FUITES ET... FIN ?**

P13 Culture

SÉRIES : **POD ET MARICHOU**
ONT-ILS DÉPASSÉ LES BORNES?



P14 International

GAMBIE : **BARROW FAIT LE MENAGE DANS LES SERVICES DE SECURITE**
NIGÉRIA : **LES NIGERIENS SANS NOUVELLES DE BUHARI DEPUIS DEUX MOIS**

P15 Sports

BASKET : **LE SENEGAL DIT «OUI» POUR CO-ORGANISER L'AFROBASKET MASCULIN 2017**
FOOTBALL : **ME AUGUSTIN SENHOR: «MON AMBITION EST DE GAGNER LA COUPE D'AFRIQUE UNE FOIS REELU»**

P16 Mention bien

DÉMOCRATIE DÉCÉRÉBRÉE

L'essentiel Mag

Magazine édité par
SEN STRATEGIES CONSULTING

Directeur de la publication
Serigne Saliou GUEYE
sesag@lessentiel.sn

Rédacteur en chef
Alain NDIAYE

Directeur artistique
Amadou Demba LO

Un pari en ligne

Le magazine que vous avez sous vos yeux est le fruit de l'évolution et de la montée en puissance de notre site lessentiel.sn. Après seulement moins de six mois d'existence, ce dernier nous a valu beaucoup de satisfaction, avec des pointes de visite journalières inespérées, dans un environnement pourtant saturé. L'explosion des journaux en ligne, allant des plus sérieux aux plus farfelus, rendait le pari difficile. Mais pour nous, sans tomber une seconde dans l'auto-satisfaction béate, c'est la preuve, à l'évidence, que même dans cette jungle médiatique devenue une vraie auberge espagnole, un journalisme en ligne crédible est encore possible. Malgré l'avènement de ce Tchernobyl journalistique à l'échelle planétaire qu'est la catastrophe appelée fake news, autrement dit ces bobards qui ont envahi la toile et qui font qu'on ne sait plus à quelles nouvelles se fier. Dans un univers où l'argent plus que jamais fait la loi, nous avons choisi de faire de ce magazine un gratuit, comptant sur les bonnes volontés et les nostalgiques du journalisme de qualité pour nous accompagner et surtout sur les annonceurs qui auront décodé que la publicité va entrer dans une nouvelle ère. Maladivement jaloux de son indépendance, l'Essentiel Mag, hebdo entièrement numérique, ambitionne d'être à équidistance de toutes les chapelles. Avec un ton mordant sans être méprisant, revendiquant d'être fouineur voire emmerdeur, sans prétendre être inquisiteur. Le pari est lancé. Aidez-nous à le tenir.

Alain NDIAYE

L'Etat toujours aux trousseaux de Karim Wade

On l'avait un peu perdu de vue depuis sa nomination à la tête de l'agence judiciaire de l'Etat. Mais le magistrat Antoine Félix Diome, ancien substitut du procureur spécial de la Crei Alioune Ndaw lors de l'affaire Karim Wade, n'en a pas encore fini avec la traque des « biens mal acquis ». Le magistrat s'est discrètement rendu récemment à Monaco pour pister les avoirs que Wade fils est censé avoir planqué dans ce haut lieu de la finance mondiale.

La Oumara qu'il ne fallait pas rater



Pendant le ramadan, dans la plus grande discrétion, s'est déroulé un des événements les plus courus de la République: la Oumra de Marième Faye. Pendant ce mois béni, la Première Dame a l'habitude de s'envoler aux lieux saints pour faire ses dévotions. C'est ce moment que choisissent d'habitude beaucoup de VIP de la République pour essayer de rencontrer à la Mecque l'épouse du chef de l'Etat pour essayer de taper dans son œil. Vu l'excellence des relations diplomatiques qu'entretiennent le Sénégal et l'Arabie saoudite, comme en témoigne la position de notre pays dans la crise qatarienne, nul doute que de très royaux «ndogu» y ont été servis à l'épouse du Président Sall.

Rien ne va plus au consulat du Sénégal à Marseille. Un des postes les plus prisés des diplomates, cette représentation vit une situation difficile depuis la nomination de Yandé Ndiaye. On se rappelle, à la surprise générale,

Le consulat de Marseille dans la tourmente

cette dame avait été nommée en 2015 à la place de Tamsir Faye, limogé après une conduite inappropriée. Mais, décidément, les Sénégalais de Marseille ne sont toujours pas à la fête. Il est reproché à Yandé Ndiaye, diplômée en gestion des entreprises, d'avoir pris en otage la représentation par un comportement erratique et une gestion autocratique du personnel diplomatique. Au point que certains agents en sont à regretter vivement...Tamsir Faye !

Coup de cœur

Le journaliste David Thomson, reçoit le Prix Albert-Londres

Le journaliste de Rfi David Thomson qui travaille depuis plusieurs années sur le phénomène jihadiste est lauréat du prix Albert Londres.

Son livre, sorti en décembre 2016, avait été salué par la profession. David Thomson



a fait ses premières armes dans le métier comme stagiaire au Quotidien de Madiambal Diagne avant de devenir un reporter chevronné entre autres à Libération, l'Express et France 24.

Le palmarès du 79e Prix Albert-Londres récompense également dans la catégorie presse écrite Samuel Forey, blessé il y a peu en Irak et dont les compagnons Véronique Robert, Stéphane Villeneuve et Bakhtiyar Haddad sont décédés.

Le duo Tristan Walecx et Matthieu Rénier est également lauréat pour un portrait de Vincent Bolloré diffusé sur France 2.

Coup de gueule

L'APR, une catastrophe dans la catastrophe

«Si les prof (profs, ndr) refusent de corriger (corriger, NDLR) les copies des candidats au Bac (bac, NDLR) les enseignants républicains le feront à leur place», dixit le Réseau des enseignants de l'Alliance pour la République (APR) de Thiès. Cette déclaration lapidaire truffée de fautes d'orthographe, de grammaire et de ponctuation était la risée de la toile pendant plusieurs jours.. Une véritable catastrophe !

Last but not least, le député Abdou Mbow, pourtant récemment auréolé d'un diplôme estampillé Sciences Po Paris avec la mention «Très bien avec les félicitations du jury», est intervenu en direct sur les antennes de la radio pour déplorer les fuites du bac et suggérer implicitement la démission du directeur de l'Office en charge de cet examen.

Ainsi, voulant interpeller le président de la République sur la gravité de la situation, le troisième vice-président de l'Assemblée nationale serine à quatre reprises les propos suivants : «J'appelle au président de la République (sic)». Une autre catastrophe dans la catastrophe du bac et des enseignants APR. Dans ce méli-mélo de fraudes et de déclarations calamiteuses, les élèves et parents d'élèves ne



SUNU DÉNONCE L'ENTRÉE DE SAHAM DANS SON CAPITAL

Fondé en 1998 par M. Pathé Dione, ancien Directeur Afrique d'Axa, avec l'accord de M. Claude Bebear, alors Président d'Axa, le groupe Sunu aura bientôt deux décennies d'existence. Leader dans le secteur de l'assurance (Vie et Non vie) en Afrique Subsaharienne, il est désormais présent dans 15 pays africains avec 24 compagnies d'assurance.

Avec un tel dispositif et fort d'un chiffre d'affaires consolidé de plus de 192 millions d'Euros, le Groupe Sunu fait l'objet de nombreuses convoitises, notamment de la part des entreprises marocaines opérant dans le secteur financier (banque et assurance) notamment les groupes Bmce/Boa et Sni/AttijariWafa, lesquels ont, déjà par le passé, approché directement M. Pathé Dione pour lui faire part de leurs intérêts et lui proposer un partenariat capitalistique.

Si leurs propositions ont été déclinées, il n'empêche que les groupes Bmce/Boa, Sni/Attijari et Sunu travaillent en parfaite intelligence pour servir au mieux les demandes et les besoins des assurés africains et ainsi, de nouer des partenariats commerciaux, sur le terrain, en travaillant, par exemple, dans la bancassurance. Ces méthodes et discussions traduisent une façon de faire respectueuse et basée sur la recherche d'intérêts partagés aux mieux des attentes du marché.

Mais dans un communiqué parvenu à notre rédaction signé par le Conseil d'administration du groupe Sunu, «l'approche du Groupe Saham et de ses dirigeants Messieurs Moulay Hafid Elalamy, Raymond Farhat et Madame Nadia Fettah Alaoui, Directrice Générale Déléguée de Saham Finances tranche avec celle de Bmce/Boa, Sni/Attijari».

En effet, note le communiqué, «le Groupe Saham, qui est passé par le biais de M. Mamadou Talata Doula, ancien collaborateur et actionnaire minoritaire du Groupe Sunu, a, en effet, choisi de s'introduire «par effraction» dans le Groupe Sunu sans l'accord préalable de la majorité des actionnaires de ce dernier».

Il rappelle que «M. Mamadou Talata Doula a exercé des fonctions au sein des filiales du Groupe Sunu au Niger jusqu'en 2011, date à laquelle il a fait prévaloir ses droits à la retraite avant

d'être aussitôt recruté par Saham Assurances qui l'a nommé Directeur Général de sa filiale nouvellement créée au Niger en 2013».

Le Conseil d'administration de Sunu poursuit dans ledit communiqué que «M. Mamadou Talata Doula détenait une participation historique de 4.3% dans son groupe et que, après avoir demandé à plusieurs reprises au Conseil d'Administration de Sunu Finances l'autorisation de céder sa participation, autorisation qui lui a été donnée et qui fut même l'objet d'un projet de cession, il changea d'avis à la dernière minute».

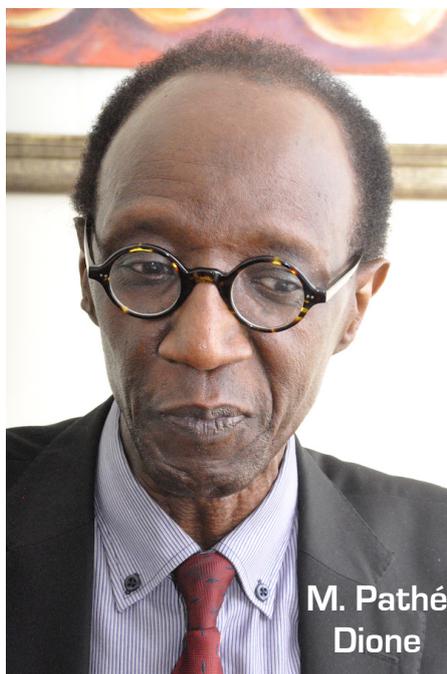
«Et ce pour décider finalement, le 08 mars 2016, avec l'accord du Conseil d'Administration de Sunu Finances, de loger ses actions dans une société holding qu'il a reprise à l'Ile Maurice : First Engineering Management Consultants Ltd (FEMC)» précise le communiqué.

Mais «grande fut la surprise des actionnaires du Groupe Sunu de recevoir le 06 juin 2017 un mail les informant que M. Mamadou Talata Doula avait transféré la totalité des actions (2 actions de 10 US Dollars chacune) qu'il détient dans FEMC (société écran) à SAHAM Finances, société de tête du Groupe SAHAM» indique ledit communiqué qui précise qu'«il est bien évident qu'un tel procédé n'a pu se réaliser sans l'aval de M. Moulay Hafid Elalamy» et que «ses collaborateurs seuls n'auraient pas osé prendre une pareille initiative qui ne s'inscrit pas dans l'esprit de coopération et de partenariat respectueux que Sa Majesté Mohamed VI a défini entre les entreprises marocaines et celles du Sud du Sahara».

Toutefois les actionnaires du Groupe Sunu «entendent préciser qu'il s'agit là d'une mauvaise manière» avant de se demander si «les dirigeants de Saham n'ont pas soudainement oublié que leur filiale Colina Assurances en Côte d'Ivoire et reprise par Saham a été fondée et développée par M. Dione».

Au vu de tous ces faits les actionnaires du Groupe Sunu via le communiqué en question «déplurent dans leur grande majorité ces méthodes et entendent ici préciser que le Groupe Saham Finances n'est pas le bienvenu dans leur groupe».

Et «selon les actionnaires du Groupe Sunu, les dirigeants marocains Saham Assurances, Filiale de Saham Finances, concurrent direct du Groupe Sunu sur près de 14 marchés africains, les Africains du Sud du Sahara ne sont pas dignes de posséder ou de diriger des groupes dans le secteur privé sans partenariat avec des groupes marocains. Mais ils entendent combattre cette vision négativiste», conclut le communiqué.



M. Pathé Dione

LÉGISLATIVES 2017

WADE

L'ULTIME COMBAT

A lire cet extrait du livre de Mody Niang, «Qui est cet homme qui dirige le Sénégal ?», on comprend aisément les conditions dans lesquelles Abdoulaye Wade a créé le Parti démocratique sénégalais (Pds). Aujourd'hui dans l'opposition après douze ans de pouvoir, il dirige la liste nationale de la Coalition gagnante Wattu Senegaal (CGWS). Mais cette investiture n'est-elle pas l'ultime combat politique qu'engage le vieux politicien ? Un retour sur la trajectoire politique du leader du Pds permettra d'appréhender pourquoi, à 92 ans, Abdoulaye Wade reste actif sur le terrain au point de se livrer aujourd'hui à ce qui s'apparente comme son ultime combat politique.

Serigne Saliou GUËYE

«En 1974^{capitale}, se tenait à Mogadiscio, de la Somalie, le Xe sommet de l'Organisation de l'Unité africaine. Le président Léopold Sédar Senghor dirigeait la délégation sénégalaise. Me Wade prenait part à ce sommet en sa qualité de président du groupe des experts de l'OUA. Il saisit l'opportunité pour se faire recevoir par le président Senghor. Il lui fit connaître ses intentions, avec des amis, de créer un parti politique. L'homme tombait à pic et Senghor accueillit favorablement la demande. Il lui donna l'assurance qu'il téléphonerait à Jean Collin (alors ministre de l'Intérieur) pour l'en informer et que dès son retour au pays, il pouvait déposer son dossier. On était le 31 juillet 1974. Abdoulaye Wade n'étant pas homme à perdre du temps, déposa, une fois à Dakar, son dossier auprès du gouverneur de la région de Cap-Vert (actuelle région de Dakar). Les choses ne traînèrent pas : le 8 août, le ministère de l'Intérieur enregistra la naissance du Parti démocratique sénégalais (Pds) qui était officiellement retenu. Mais à la grande surprise des Sénégalais, Wade présenta le Pds comme un parti de « contribution » et non comme un parti d'opposition... Devant le tollé soulevé par cette déclaration qui fit naître beaucoup de doute dans beaucoup d'esprit, Maître Wade en bon avocat et en homme nuancé comme on dirait aujourd'hui s'expliqua : « Arrivé à Dakar, quand on m'a posé la question, j'ai répondu que ce n'était pas un parti d'opposition mais de contribution à l'évolution du Sénégal », rapporte Mody Niang dans son ouvrage.

Et le congrès constitutif se tient du 30 au 1^{er} février 1976. Mais Abdoulaye se voit contraint de modifier les statuts de son parti dont l'idéologie est d'essence



socio-travailleuse avec multipartisme limité instauré par Senghor avec la loi 76-26 du 6 avril 1976. A son corps défendant, il choisit le courant libéral et démocratique puisque déjà le Socialisme démocratique revenait l'Union progressiste sénégalaise de Senghor (Ups).

Les tournées que Wade effectue à l'intérieur du pays dès l'obtention du récépissé du Pds et le discours musclé et critique qu'il distille sur la gestion du pouvoir senghorien laisse transparaître que le Pds est une véritable force d'opposition qui veut constituer une alternative à l'Ups. Et c'est surtout l'article 35 de la loi 76-27 du 6 avril 1976, qui fait du Premier ministre le dauphin constitutionnel du Président en cas de vacance du pouvoir, qui pousse Abdoulaye Wade à se poser comme l'opposant numéro 1 de Senghor. Ce dernier est sur le point de briser le rêve d'Abdoulaye Wade comme son successeur légitime et démocratique à la tête du pays.

Les élections générales de 1978 seront les premières d'Abdoulaye Wade. Il est battu par Senghor avec un score stalinien de 82,02% à la présidentielle et de 83 députés contre 17. Désormais le Pds est le premier parti d'opposition du Sénégal en face de l'Ups devenu Parti socialiste (Ps). Ce qui semblait être un compromis pour appuyer le régime socialiste n'était en réalité qu'une ruse politique pour créer officiellement un parti et s'engager dans la conquête du pouvoir.

Le Pds, première victime de la transhumance

Abdou Diouf installé aux commandes du pouvoir donne un nouvel espoir aux Sénégalais avec un discours de rupture. Déjà sept autres députés rallient le Parti socialiste (Ps) au

point de faire perdre au Pds son groupe parlementaire. La plus marquante de ces défections est celle de Famara Mané, co-fondateur du Pds, qui a démissionné du Pds pour rejoindre le Ps le 15 janvier 1982 avant de se retrouver par la suite au consulat du Sénégal en Guinée Bissau. Mamadou Puritain Fall, président de l'Union des travailleurs libres sénégalais (Utls), quitte le Pds en janvier 1982 pour devenir indépendant. Certains y ont vu une transhumance déguisée puisqu'il ne cessait de s'attaquer à ses collègues libéraux de l'Assemblée nationale. Ainsi, entre 1978 et 1983, le nombre de députés libéraux passe de dix-huit à dix. Et aux élections présidentielle et législatives de 1983, Diouf améliore légèrement le score de son prédécesseur. Il obtient à la présidentielle 83,45% et Wade recule avec 14,79%. Sur les 120 députés, le Ps raffle la mise avec 111 sièges et Wade se contente de la portion congrue de 8 députés. Soit un recul 11 députés par rapport à la législature précédente. Abdoulaye Wade dégringole et Diouf remet en selle un Ps en quasi-déliquescence.

Le coup de Jarnac de Fara Ndiaye et de Serigne Diop

Mais en 1986, Wade subit un coup dur. Fara Ndiaye, numéro du Pds, quitte la galaxie libérale. Il démissionne en même temps de son poste de député. Abdou Diouf en fait son Conseiller spécial en lui confiant le projet de Canal du Cayor. En 1987, Serigne Diop, un autre poulain de Wade, crée une scission avec la création du Pds/Rénovation. On soupçonne la main du tout-puissant Jean Collin pour déstabiliser le parti. La campagne électorale de 1988 bat son plein et Abdoulaye Wade draine du monde partout où il passe. Au point de laisser croire à une victoire certaine du Pape du Sopi. Cette année aussi, c'est l'année de l'émergence d'un certain Idrissa Seck qui s'est fait distinguer par un message télévisé retentissant lors du temps de parole accordé aux partis en lice. Mais le code

électoral qui manque de transparence favorise des fraudes massives. Diouf obtient 73,20 % et Wade améliore son score jusqu'à 25,80 %. Aux législatives, le Ps se retrouve avec 103 députés, et le Pds remonte à 17. Malgré cette amélioration qui constitue une sérieuse alerte pour Diouf et son parti, Wade se déclare gagnant de ces élections au point de se retrouver en prison. La tension ne baisse de rythme lorsque le leader du Pds est sorti de prison. Une table ronde inclusive entre le Ps et les partis d'opposition est initiée pour discuter des problèmes politiques du Sénégal. Elle fera long feu puisque rien de concret n'y est sorti, certains accusant Jean Collin d'avoir, à travers ses plénipotentiaires, d'avoir torpillé la table ronde.

Wade, l'entrisme et l'accession au pouvoir

Avril 1991 est marqué par la restauration du poste de Premier ministre et l'entrisme. Ainsi entre avril 1991 et novembre 1992 Wade et certains de ses responsables se retrouvent dans le gouvernement de la «majorité présidentielle élargie» dirigés par Habib Thiam. Certains hommes politiques avec qui ils partagent la même coalition parlent de trahison. Aux élections de 1993, le pays bascule de nouveau dans la violence électorale avec comme point d'orgue l'assassinat du juge constitutionnel Babacar Sèye. Son score aussi bien à la présidentielle qu'aux législatives s'améliore tandis que son challenger Diouf chute dangereusement. Mais dans la même année, Jean-Paul Dias est exclu du Pds pour avoir critiqué ouvertement les choix du Secrétaire général national, en l'occurrence Me Wade. Entre 1995 et 1998, il participe à nouveau au gouvernement de la «majorité présidentielle élargie» du président Abdou Diouf. Même si ses entrées et sorties agacent certains de ses partisans ou alliés, il demeure que le Pape du Sopi ne démord pas de ses ambitions présidentielles. En 1998, il crée la Cis (Cellule d'initiatives et de stratégies) du Pds où il rassemble appelle tous les intellectuels à venir soutenir son projet. Et c'est à cette occasion qu'un jeune militant du nom de Macky Sall rallie le Pds pour diriger la Cis. Mais le 11 juin 1998, Ousmane Ngom démissionne du Pds et crée le Parti libéral sénégalais (Pls). Les législatives de 1998 sont un indicateur de la descente aux enfers du Ps. Cette formation politique n'est presque plus majoritaire avec ses 50,20 %. La cause principale est la sortie de Djibo Ka qui emporté une bonne partie de l'électorat socialiste.

Et en 2000, Abdou Diouf lésé par le départ de Moustapha Niasse dans l'opposition est battu par Abdoulaye au second tour le 19 mars. Le Pds, qui n'avait pas encore atteint la popularité (quoique déclinante) du Ps, s'attelle aux premières heures de l'alternance à massifier le parti sans morale politique.

Wade emprisonne Idy...

Le 04 novembre 2002, Idrissa Seck accède à la Primature et met en place un réseau constitué, pour la plupart, de ses amis et fidèles partisans, lesquels se voient nommés à

des postes stratégiques dans l'appareil étatique. C'est l'ère du fameux coup d'Etat rampant. Une dyarchie s'installe à la tête de l'Etat. Soupçonné de guigner le fauteuil présidentiel, il devient l'homme à abattre. Les faucons du palais exploitent le froid entre Wade et son Premier ministre pour liquider politiquement ce dernier. Les chantiers seront le prétexte pour offrir à Idy un enterrement de première classe. Le Président Wade débarque «son fils» le 21 avril 2004 en l'accusant lors d'un rassemblement politique de malversations financières dans les chantiers de Thiès. Macky Sall s'installe à la Primature et fait sortir de terre les premiers chantiers de Wade. En juillet 2005, il est envoyé à Rebeuss pour six mois 17 jours au terme desquels il est libéré sur fond de moult tractations appelées pudiquement le protocole de Rebeuss. Mais en 2004, Karim Wade, jusque-là conseiller de son père, se voit confier l'organisation de l'OCI avec Abdoulaye Baldé.

... met en branle la fronde anti-Macky...

Pendant la campagne des législatives de 2007, Abdoulaye Baldé qui est le directeur exécutif de l'Anoci et second de Karim a été le premier à ouvrir le feu sur Macky en l'accusant de ne pas lui avoir donné son budget de campagne pour sa localité qui est Ziguinchor. A partir de ces diatribes, c'est comme si un signal est donné. Partout où Macky passe, les «Concrétistes» l'accueillent avec des pancartes estampillées G.C. et ponctuées de huées. Dès fois, les partisans des deux camps antagoniques en viennent aux mains. C'est comme si c'est à défaut d'avoir sur le terrain l'opposition significative, qu'ils se dénigrent et se battent entre eux. A l'instar de la présidentielle, la victoire aux législatives est brillante même si l'absence de l'opposition a assombri cette nouvelle performance de Macky. Maintenant que la présidentielle a été gagnée et les législatives remportées, voici venue l'heure de se séparer de ce fils d'emprunt qui gagne de jour en jour de l'estime et de la popularité chez bon nombre de citoyens, d'abord grâce aux nombreux chantiers réalisés en quatre ans de primature et ensuite à ses succès électoraux.

Et le 15 octobre 2007, depuis l'Arabie Saoudite, le ministre Farba Senghor sonne la charge en accusant Macky d'être irresponsable en s'attaquant à sa famille notamment à son fils. Le 21 octobre, le jeune Mouhamed Lamine Mansaly, Président du conseil d'administration de la Société des Infrastructures de réparation navale (Sirn) accuse au cours d'un point de presse Macky d'avoir acquis des biens immobiliers aux Etats-Unis dans des conditions qui défient toute orthodoxie et d'avoir irrégulièrement convoqué le président de l'Anoci. Le 24 octobre Khoureychi Thiam, député à l'Assemblée nationale exige au cours d'une conférence de presse la destitution de Macky de son poste de N°2 du parti et de celui du président de l'Assemblée nationale. Et le 28 octobre, le député Abdou Fall vice-président à l'Assemblée nationale, sur les ondes de Sud FM, enfonce le clou en demandant à Macky «d'aller discuter avec son patron ou rendre le tablier».

Pour dépouiller Macky de son pouvoir constitutionnel de remplacer le Président en cas d'empêchement ou de décès, le mercredi 23 juin 2008, le congrès du Parlement (réunissant Sénat et Assemblée nationale) est convoqué par décret présidentiel pour voter le règlement intérieur qui donne la prééminence de la Chambre haute sur la Chambre basse. Ainsi le Président du Sénat Pape Diop et ses huit vice-présidents deviennent les supérieurs hiérarchiques du Président de l'Assemblée nationale. La loi Sada Ndiaye 2008-67 relative à la modification de l'article 62 de la Constitution visant la réduction du mandat en cours du président de l'Assemblée nationale de cinq à un an est votée puis promulguée. Et le 09 novembre 2008, Macky rend le tablier pour créer quelque temps après l'Alliance pour la République (Apr).

... et adoube son fils Karim

Mais les locales de 2009 qui doivent servir de tremplin à Karim pour accéder à la stratégie mairie de Dakar anéantissent le rêve de ce dernier. Mais obnubilé par la carrière politique de son fils, il le nomme la même année ministre avec 4 portefeuilles juteux (Infrastructures, Coopération internationale, Transports aériens et de Energie). Karim et ses courtisans concrétistes développent une excroissance au sein du Pds. Etant confronté à un problème de succession dans son parti, Abdoulaye Wade annonce en septembre 2009 sa candidature à la présidentielle de 2012 pour un troisième mandat. Et en 2011, il porte un projet de loi instituant le ticket présidentiel qui instaurerait l'élection simultanée du président de la République avec seulement 25 % des suffrages exprimés. On accuse Wade de dévolution monarchique du pouvoir. Mais le peuple à travers les organisations politiques et la société civile est déterminé à barrer la route aux Wade. Le projet de loi sur le ticket présidentiel est retiré grâce à la détermination du peuple du M23 mais la candidature à un troisième mandat est validée par le Conseil constitutionnel sur fond de violence mortifère. Et le 25 mars 2012, Wade et le Pds retourne dans l'opposition. Le parti qui voulait rester au pouvoir pour au moins un demi-siècle n'aura fait 12



ans à cause des calculs politiques de son chef Abdoulaye Wade.

Début des revers de la famille Wade

Au soir de sa déchéance, la donne change. Le retour dans l'opposition pour le PDS s'avère dur. Abdoulaye Wade confie les rênes du Pds à Omar Sarr. Si le libéral en chef a choisi le moins charismatique de ses responsables, c'est pour lui demander de chauffer la place en attendant de connaître le sort de fils son traqué pour enrichissement illicite. Mais le parti libéral connaît dès les premières heures d'opposition des défections majeures surtout lorsque la traque des biens mal acquis est lancée.

Un problème de leadership se pose et Wade s'impose toujours comme la seule constante. Omar Sarr n'a pas l'étoffe d'un leader. Avant qu'Abdoulaye ne fasse un retour au Sénégal presque après deux ans d'absence, le coordonnateur du Pds ne parvenait même pas à diriger les rares réunions du Comité directeur. Les caciques libéraux tels que Madické Niang, Cheikh Tidiane Sy, Ousmane Ngom, Mamadou Seck semblent avoir pris leur retraite politique. Karim Wade, investi candidat du PDS pour 2019, et exilé à Qatar, contrôle le parti à distance.

Abdoulaye Wade, candidat par procuration

Abdoulaye Wade n'a jamais digéré que Macky, président, à qui il a mis le pied à l'étrier, emprisonne son fils et le contraint, après sa libération, à l'exil. N'étant pas parvenu à unir les membres de Manko en une seule entité politique pour faire face à Macky Sall, le nonagénaire politicien se voit obligé de descendre sur le terrain politique pour en découdre avec le « traqueur » de son fils. Son fils se trouvant dans l'impossibilité de se participer à ces joutes électorales, le père se présente par procuration. Ce come-back de Wade prend plus les allures d'un père qui rumine un désir de vengeance que d'un leader politique qui a un projet politique pour changer l'actuel système de gouvernance. Aujourd'hui cette candidature assez surprenante de l'ex-Président suscite moult supputations et commentaires. A-t-il les moyens physiques, psychologiques et pécuniaires pour venir en aide à la CGWS en proie à une dèche de leader charismatique ? Certes, la fortune thésaurisée pendant 12 ans de règne peut encore financer sa campagne mais il n'est pas évident qu'un nonagénaire, qui devient vieillard cacochyme, puisse avoir les ressources physiques qui lui permettent de battre campagne comme le ferait un cinquantenaire ou un sexagénaire.

Aujourd'hui, Abdoulaye Wade bat ses dernières cartes. S'il sort victorieux de ces élections, son fils exilé s'en trouvera réhabilité et le Pds pourra entamer la présidentielle de 2019 avec optimisme. Mais un revers serait synonyme de mort politique et sonnerait ipso facto le glas de la trajectoire de son fils Karim avant même qu'elle n'engage sa propre bataille politique en tant que leader du parti hérité de son père.

BATAILLE DE DAKAR

POURQUOI LA CAPITALE

DONNE DE L'URTICAIRE À MACKY

A chaque élection, Dakar constitue un enjeu capital dans la victoire ou l'échec des candidats en lice. Depuis les années 80, il est fréquent de voir la capitale du Sénégal tomber dans l'escarcelle de l'opposition.

Abdoulaye Wade, durant son magistère, a réussi le pari d'y gagner les joutes électorales (présidentielles, législatives) avant de perdre en 2009 les élections municipales devant Khalifa Sall et la présidentielle en 2012 devant Macky Sall. Ce dernier a perdu les élections municipales de 2014 devant le tombeur de Wade et les élections au niveau du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT). Mais avant cette élection au suffrage universel indirect, le Président a remporté le référendum de Dakar devant l'opposition réunie.

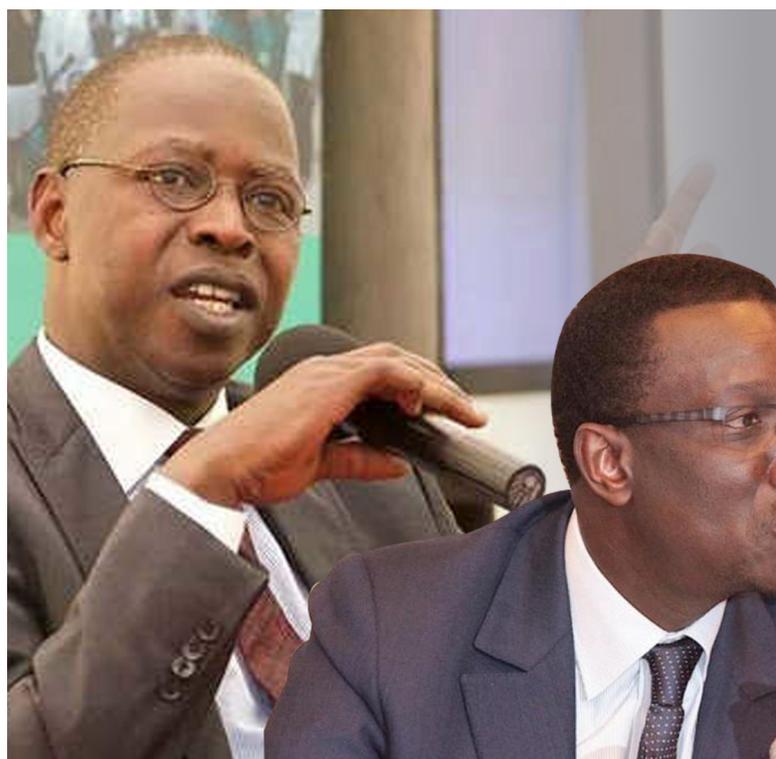
Amadou Bâ et Abdoulaye Daouda Diallo : les chevaux de Troie du Président

Mais si ce référendum a été remporté à Dakar, il faut y voir la forte implication du ministre des Finances Amadou Bâ qui s'est donné tous les moyens financiers pour gagner le premier grenier électoral du Sénégal. En sus, il faut noter que dans cette consultation populaire, l'opposition avait dénombré 713 bureaux de vote fictifs jamais démentis par la Cénéa et le ministère de l'Intérieur. Avant le vote le nombre de bureaux étaient 12 381 et à l'annonce des résultats ils sont passés à 13 094. A cela s'est ajouté le transfert d'électeurs dans les zones susceptibles d'être gagnées par l'opposition surtout par l'édile de Dakar. Dans le bureau de vote de Khalifa Sall lors du référendum, les électeurs transférés ont fait pencher la balance de la victoire du côté du pouvoir. Et Mimi Touré, défaite lors des locales, s'était faussement enorgueilli de cette victoire au goût d'une revanche.

Si la région de Dakar donne de fortes insomnies au président Macky Sall, c'est parce qu'il constitue un enjeu capital pour gagner déjà un groupe parlementaire au niveau départemental : 17 sièges dont 7 pour le seul département de Dakar. Le département de Pikine a 6 sièges alors que Guédiawaye et Rufisque ont chacun 2 sièges. Et gagner Dakar dans une élection présidentielle est encore plus important parce qu'aujourd'hui avec le nouveau fichier la région de Dakar compte presque 2

millions d'électeurs donc le 1/3 des inscrits sur l'ensemble du territoire national. En sus, il y a le prestige qu'offre une victoire dans la capitale.

Aujourd'hui, pour gagner cette capitale, le Président agite l'épée de Damoclès au-dessus de ses troupes. Naguère, au palais de la République, sur un ton martial, il a tancé ses militants en ces termes comminatoires : «Je vous avertis : nous ne pouvons-nous permettre de perdre Dakar face à un candidat qui n'a pas sa liberté de mouvement. C'est inadmissible... Vous allez gagner ou périr. Le cas échéant, il faudra donc chercher d'autres acteurs. Maintenant, ne dormez pas sur vos lauriers, en vous disant que nous avons une majorité de maire dans les 19 communes d'arrondissement et nous allons gagner. Ce qui était valable à l'élection de ces maires en 2014, ne l'est forcément pas aujourd'hui».



Boun Dionne, Amadou Ba et Abdoulaye Diouf Sarr sur une bombe à retardement

Ce qui veut dire qu'Amadou Ba et Abdoulaye Diouf Sarr sont assis sur une bombe à retardement prête à exploser le soir du 30 juillet en cas de défaite électorale. Mimi Touré, puissante Première ministre, a été défenestrée le lendemain de sa défaite aux locales face à l'édile de Dakar. Et ce serait plus qu'humiliant de voir un candidat, tête de liste embastillé, privé de toute capacité de déplacement, de parole et de contact avec ses militants, sympathisants et alliés battre ses adversaires dans Dakar sans battre campagne. Une éventuelle défaite de l'Alliance pour la République (APR) aux législatives à Dakar serait pleine de significations. Cela constituerait d'abord un désaveu à la justice qui a inculpé Khalifa Sall. Mais ce serait surtout une sorte de réplique cinglante des Dakarois au président Macky qui a actionné sa justice pour éloigner de la scène politique un potentiel adversaire à la présidentielle de 2019.

Et une telle situation laisserait croire qu'aujourd'hui que l'adversaire le plus crédible pour battre Macky Sall en 2019 pourrait être son tombeur de Dakar en 2017. Et une défaite aux législatives ferait le lit d'une autre défaite à la présidentielle de 2019. Aux législatives de 1998, l'opposition (49,8 % des suffrages exprimés) avait fait presque jeu égal avec le parti d'Abdou Diouf (50,2 %).

Mais son parti avait gagné plus de députés (93 sur 140) à cause de la règle du «raw gaddu» qui est tout sauf démocratique. Et c'est à cet instant que l'opposition a compris que l'alternance était possible deux plus tard puisque les signes avant-coureurs étaient manifestes lors des législatives. Et en 2000, la dynamique de l'alternance enclenchée par les résultats de 1998 de l'opposition est

parachevée par la défaite d'Abdou Diouf.

Aujourd'hui le président Sall n'exclut rien pour remporter la bataille de Dakar. Des malles d'argent jusqu'au sabre en passant par les inaugurations aux allures de campagne. Si le chef de l'Etat a mis Amadou Ba, tête de liste à Dakar là où des politiciens chevronnés rompus au discours électoraliste sont laissés en rade, c'est parce qu'il compte rééditer le coup du référendum où les malles de billets de l'argentier de l'Etat ont eu raison de l'indéboulonnable Moussa Sy aux Parcelles assainies et de Khalifa Sall à Grand-Yoff. Une pluie de billets inondera certainement la capitale dans le but de la reconquérir. Si aujourd'hui le Président rechigne à remplacer son ministre de l'Intérieur, c'est parce qu'il compte sur lui pour refaire le coup du référendum entaché de transfert d'électeurs et de bureaux fictifs.

Si Dakar constitue une hantise pour le président Sall, Touba est devenu une préoccupation. Il faut souligner que depuis 2012, Touba ne vote pas APR. Et c'est pire lors du référendum où des petits-fils de Serigne Touba se sont ligüés contre l'initiateur des réformes constitutionnelles pour voter «Non». Ainsi la stratégie utilisée pour gagner Dakar ne diffère presque en rien de celle utilisée pour la Reconquista de la capitale du mouridisme. Sauf que, même avec des malles d'argent, le Président ne peut pas enjoindre aux marabouts de gagner vaille que vaille la bataille de Touba, deuxième démographie électorale du Sénégal après Dakar.

Perdre Dakar, capitale du Sénégal, et Touba, capitale du mouridisme, confrérie à laquelle appartient supposément le président Macky Sall, serait prémonitoire d'une défaite à la prochaine présidentielle. Et l'Apériste en chef n'envisage pas être le premier Président d'un seul mandat. Trop infâmant !

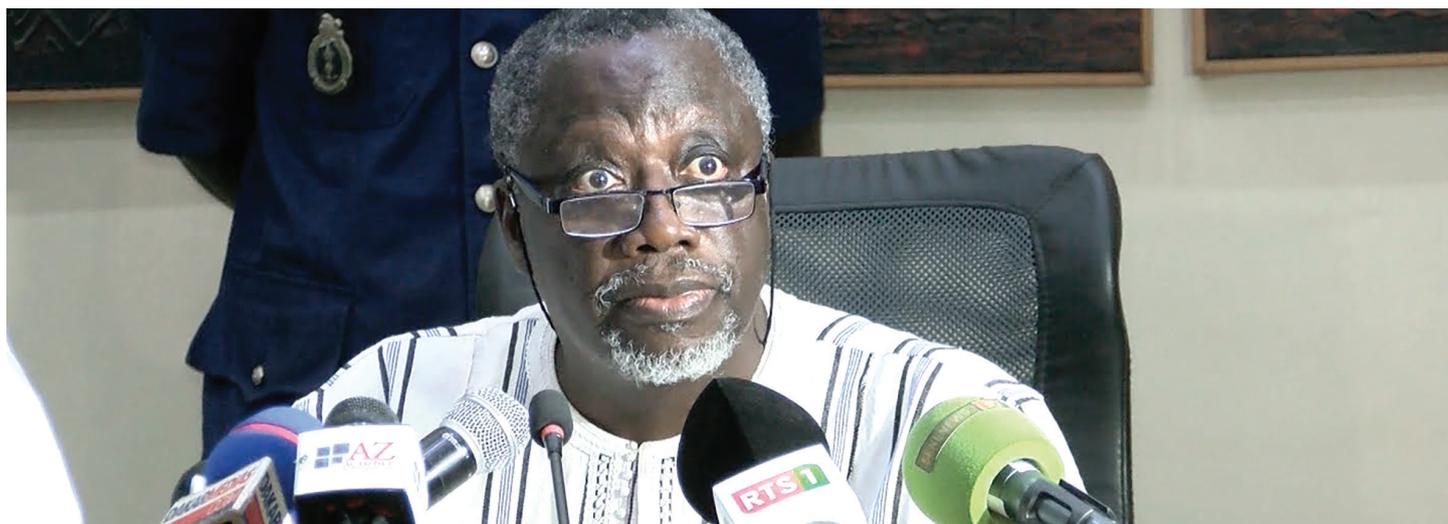
Serigne Saliou GUËYE



BACCALAURÉAT 2017

FUITES ET... FIN ?

Le baccalauréat de l'année 2017 restera à jamais gravé dans la mémoire de plus d'un. L'Éducation nationale sénégalaise vient de vivre l'une des plus gros scandales de son histoire.



Comme un pavé dans la mare, les nombreux cas de fuites (philosophie, histo-geo, français, entre autres) notés dans l'édition du baccalauréat 2017, ont fini par donner le tournis à tout un peuple qui réclame des têtes. A commencer par celle de Babou Diahm, inamovible Directeur de l'office du bac. A la tête de l'institution depuis plus de deux décennies, alors qu'il est à la retraite depuis des lustres, c'est peu de dire que l'homme a été, le temps d'une journée, honni par tout un pays abasourdi par l'ampleur du hold up.

Après l'annonce des fuites et l'annulation des épreuves de Français, commence le récit d'une journée à rebondissement. Devant les premières réactions outrées des élèves et de leurs parents, une conférence de presse est aussitôt improvisée à la direction de l'office du Bac. Mais avec la détermination des étudiants de l'université Cheikh Anta Diop venus s'indigner contre cette histoire de fuites tous azimuts, elle est délocalisée au ministère de tutelle.

A la surprise générale, Babou Diahm se confond en explication tout en reconnaissant la responsabilité pleine et entière de la structure dont il dirige mais décide plus que jamais à occuper son fauteuil de directeur. « Si vous remplacez le pain dans le four, vous vous rendez compte que le pain est très brave. Je ne fais pas de fixation. C'est un décret qui m'a nommé, c'est certainement un décret qui va m'enlever. Donc tant que je jouis de la confiance de mes autorités, je resterais », claironne Diahm. Prenant enfin conscience de l'ampleur du désastre, les autorités ont décidé d'actionner les redoutables limiers de la Division

des investigations criminelles pour faire la lumière sur ce scandale. Avec une perquisition en règle dans les locaux du désormais tristement célèbre office du baccalauréat. Cela suffira-t-il pour redonner une crédibilité à un examen largement entaché ?

Amadou Demba LÔ

BABOU DIAHAM LIVRE SA VERSION DES FAITS

Face aux gendarmes, Babou Diahm a livré sa version des faits aux hommes en bleu allant du processus de choix des épreuves aux différentes personnes impliquées.

Concernant le choix des sujets, Walf quotidien renseigne que le directeur de l'office du bac a été formel sur la procédure.

« L'épreuve implique des professeurs qui font des propositions de sujet l'Office du bac, qui se charge de faire le travail de tri, de tirage, de conservation des épreuves en cantine et de répartition avant leur transfert vers les centres », a-t-il affirmé.

Concernant les sources qui l'ont mis au parfum des fuites et également sur l'absence de sujets de remplacement comme ce fut le cas les années précédentes, Babou Diahm déclare sur ce point qu' « au regard de l'ampleur que (l'affaire) semblait avoir, il a été jugé plus prudent, de concert avec les inspecteurs généraux de l'éducation et de la formation, de préparer de nouveaux sujets »

Les scènes sensuelles voire érotiques commencent à gagner du terrain dans la série **Pod et Marichou**, nouveau film préféré des Sénégalais.



SÉRIES

POD ET MARICHOU ONT-ILS DÉPASSÉ LES BORNES?

Entre les multiples preuves de "Jongué" (Ndr! : expression quasi traduisible en français mais qui signifie approximativement une femme ayant tous les atours et atouts de la séduction) que la divine Marichou montrent à son Pod, le mari qu'elle partage avec la belle Eva, on se rapproche d'une ligne rouge qu'aucune autre série sénégalaise n'avait franchi jusque-là. Une scène de l'épisode 19 de la saison II, actuellement diffuse sur la Tfm, a fini de soulever la controverse auprès des téléspectateurs.

Sur les réseaux sociaux, les cris d'orfraie et les condamnations se succèdent aux encouragements des esprits libres qui ne sont pas choqués outre mesure. Au cœur de la polémique, un baiser entre Momo, frère de Pod et Elena.

Dans la séquence en question, le jeune homme se console dans les bras de sa ravissante collègue qui lui fait une déclaration d'amour. « J'ai toujours eu dans ma tête l'image de l'homme parfait. Et c'est quand je suis venu à Big Perfect (nom de la boîte de Pod) que je l'ai vu. Je suis amoureuse de toi depuis le premier jour », avoue crânement Elena dans le film. Une scène suggestive qui déclenche les passions. Même si le baiser n'est pas montré, tout indique que les deux acteurs vont s'embrasser.

De quoi soulever l'ire de plusieurs téléspectateurs qui ont crié à « l'atteinte aux bonnes mœurs », d'autant plus que beaucoup d'entre eux regardent la série avec leur progéniture. « Au delà du caractère un peu osé de la scène, c'est le public jeune qui adule cette série qui doit être pris en compte.

Nos séries n'ont pas d'interdiction en rapport à l'âge. Rien



n'est indiqué sur l'écran quand ces séries passent. Et dans les foyers, enfant et adulte regardent ensemble », regrette, sous le couvert de l'anonymat, un producteur de série bien établi sur la place de Dakar

Avec des scènes pareilles, les producteurs iront-ils jusqu'à interdire cette série qui cartonne aux moins de 16 ans ? A moins de se mettre dans la catégorie « Bul Xol » de Excaf pour continuer à faire du sensuel et de l'érotique dans une société sénégalaise encore très conservatrice.

Sally Coumba DIOP

GAMBIE

BARROW FAIT LE MÉNAGE DANS LES SERVICES DE SÉCURITÉ

Le président Adama Barrow ne prend pas à la légère les menaces de déstabilisation de son régime. Il vient de procéder à une vaste purge au sein des services de sécurité. Les commandants de casernes, le directeur du renseignement militaire, le patron de la police criminelle, ou encore celui de la division Interpol ont été limogés il y a deux jours.

Des changements qui confortent les alertes émises il y a quelques jours par Mankeur Ndiaye, le ministre des Affaires étrangères qui affirmait que la Gambie faisait face à des «menaces de déstabilisation».

Des craintes renforcées par une note confidentielle des services de renseignement sénégalais qui a fuité dans la presse et qui faisait état d'un groupe de soldats fidèles à l'ancien président Yahya Jammeh partis en exil avec lui et qui envisagent un coup de force à partir de pays étrangers dont certains sont des voisins du Sénégal.

Serigne Saliou GUËYE



NIGÉRIA

LES NIGÉRIENS SANS NOUVELLES DE BUHARI DEPUIS DEUX MOIS

Deux mois sans faire une seule apparition télévisée. Deux mois sans dire un mot sur l'état du pays.

Le président nigérian, Muhammadu Buhari est toujours à Londres pour un « congé médical ». La nature de sa maladie n'a pas été révélée, mais lors des rares apparitions en public, le président nigérian semblait amaigri et affaibli. Les habitants sont plongés dans l'attente.

Sa dernière déclaration publique a été courte et a suscité quelques débats. Il y a un mois, Muhammadu Buhari a fait diffuser un enregistrement sonore pour célébrer la fin du ramadan. Un message de vœux prononcé en langue hausa, langue essentiellement parlée dans le nord du pays, et qui a suscité dans la presse de nombreuses analyses.

Depuis deux mois, les Nigériens n'ont pas vu une image de leur président. L'absence de communication laisse place à un vide. Et les Nigériens oscillent entre l'attente et les rumeurs qui circulent sur internet. Ces dernières



semaines en effet, certains médias prêtaient des maladies très graves au président. On lui disait de lui, qu'il n'aurait plus toutes ses facultés mentales, qu'il n'était plus en mesure de parler. Début juin, les Nigériens se sont contentés d'une indication, livrée par la Première dame, au retour d'un voyage à Londres. Aisha Buhari affirmait alors que le président récupérait « rapidement ».

Depuis deux mois, le vice-président, Yemi Osinbajo, assure l'intérim. Le co-listier de Muhammadu Buhari lors de présidentielle de 2015 élargit son champ d'action : jusque-là, il était cantonné aux dossiers économiques. Mais depuis quelques mois,

le vice-président s'implique dans des dossiers sécuritaires, comme la crise du delta du Niger ou encore les violences qui ensanglantent le sud de l'Etat de Kaduna.

Seulement l'absence physique de Muhammadu Buhari entraîne, de fait, certaines lenteurs. En témoigne le budget 2017, qui n'a été validé par la présidence qu'en juin.

RFI

BASKET

LE SÉNÉGAL DIT «OUI» POUR CO-ORGANISER L'AFROBASKET MASCULIN 2017

Les choses se sont semble-t-il emballées. C'est en effet en début de semaine prochaine qu'on s'attendait à une réponse du Ministère des Sports sur la proposition de la FIBA Afrique pour le Sénégal de co-organiser l'Afro-Basket Masculin 2017 avec la Tunisie. Mais de source digne de foi, le Sénégal aurait accepté.

La tutelle aurait dit OUI à Hamane Niang et sa délégation pour abriter une partie des phases de poule de la compétition du 8 au 10 septembre 2017.

Matar BA et ses services ont en effet toujours été dans de bonnes dispositions pour que le Sénégal co-organise ce grand événement du basket africain avec la Tunisie. Toutefois, il fallait d'abord s'assurer de l'accompagnement la FIBA et être en mesure de respecter le cahier des charges sans grandes difficultés. Chose faite.

Hamane Niang et sa délégation composée de Julien Féran de la Côte d'Ivoire, président de la compétition à la FIBA, de Aya Pouye, présidente de la Zone 2, de Mathieu Faye, président des Fédérations ont rassuré Matar Ba lors du tête-à-tête entre les deux instances ce vendredi à Saly Portudal. La Fiba accompagnera le Sénégal dans la réfection de Marius Ndiaye et tout au long de la compétition. Des assurances qui ont fait pencher la balance et auraient poussé le ministre à accepter de sauver l'Afrobasket en



accueillant deux des quatre groupes pour les phases de poule du 8 au 10 septembre après les désistements du Congo et de l'Angola.

La deuxième phase aura lieu comme prévue en Tunisie, du 14 au 16 septembre.

Hamédine SY

FOOTBALL

Me AUGUSTIN SENGHOR: «MON AMBITION EST DE GAGNER LA COUPE D'AFRIQUE UNE FOIS RÉÉLU»

En campagne pour sa réélection à la tête de la Fédération sénégalaise de football, Me Augustin Senghor était avec quelques de ses collaborateurs dans la région de Matam.

Devant les 11 présidents de club qui lui ont assuré leur soutien, l'avocat s'est dit "très satisfait d'obtenir le soutien des présidents des 11 clubs que compte la région de Matam" et des félicitations pour le bilan que son équipe a pu réaliser. Plus encore, le maire de Gorée a fait part à l'assemblée de son ambition: "Une fois réélu à la tête de la Fédération, mon ambition est de gagner la Coupe d'Afrique et aussi d'aller à la Coupe du monde. Ce qui constitue pour moi un défi majeur.»

Cheikh DIOP



Démocratie décérébrée

Quarante-neuf listes de candidats pour cent soixante-cinq sièges à pourvoir. Est-bien raisonnable. Poser la question n'est-ce pas y répondre ? Si les optimistes y trouvent le signe d'une excellente santé démocratique ont une sensation agréable de voir autant d'hommes et de femmes prêts à se dévouer pour le bien public, les réalistes voient au contraire, un éparpillement et l'expression d'une déliquescence où se mêlent le coma des partis politiques, le choc des vanités, la confusion des esprits, la floraison des corporatismes et le fait que personne n'est en mesure d'imposer sa volonté durablement à des rivaux plus ou moins égaux, surtout quand l'issue de la compétition est incertaine. Sans parler de l'esprit de lucre qui offre à quelques petits malins qui en ont compris le mécanisme, l'occasion inespérée de vivre cinq ans aux crochets de la République et décorer un pluralisme anémié.

Cette floraison de listes n'est-elle pas le symbole flamboyant du brouillage politique. Les coalitions, les coalitions de coalitions se ressemblent toutes quant à leurs compositions. Leur nouveauté n'est pourtant pas aussi absolue qu'elles le prétendent. On trouve des Libéraux, des Socialistes, des Maoïstes, des Trotskystes, des opposants de conscience, des girouettes se prenant pour des étendards, dans tous les blocs. En face, on retrouve les mêmes fronts. Cela peut faire penser fortement que la lutte pour l'accès au pouvoir ne vise nullement une transformation de la société vers un mieux-être des populations, mais au contrôle de sites de prédation pour une redistribution dans les chaînes et les réseaux clientélistes. Un tel système n'est pas porteur de développement

Au moment de leur confection, les intrigues ont fleuri, dégagent une odeur de haine entre individus d'un même monde. L'instant a gouverné et effacé les sincérités. C'est peut-être la raison pour laquelle, on nous cachera, jusqu'au 9 juin, l'offre proposée aux électeurs, pour retarder l'explosion des coups d'éclat, des coups de gueule et des coups tordus. Les listes seront « clandestines » jusque dans deux jours. Or, rien de ce qui est politique ne doit demeurer étranger au citoyen à qui on demande de surcroît, sa voix, quel qu'ait été son choix, à partir du moment où tout ce qui emplit et structure le paysage politique, va naturellement irriguer ses connaissances, ses convictions, ses exclusions et ses sympathies.

Sûre que ce jour-là, nos oreilles chastes (c'est déjà commencé d'ailleurs), entendront quelques grossiers hurluberlus vociférant, insultant, arrogants, le verbe haut, cintrés de l'intérieur, râlant, dont on aura du mal à trouver du cerveau dans leurs discours, qui appelleront à voter pour une liste concurrente. D'autres, ayant le charisme d'une laitue, crieront l'abandon dont ils sont l'objet, en prenant des airs de guerrier. De toute façon, en politique, le traître c'est toujours l'autre. Devant cette « élite » politique, certains sont hébétés, d'autres fascinés, par la physionomie du spectacle qui est la même depuis longtemps. Ce qui change, ce



Par Henriette NIANG KANDÉ

sont les noms qui migrent d'une coalition à une autre, tous les cinq ans, d'une campagne des législatives à une autre. Selon qu'ils sont dans la majorité ou dans l'opposition du moment, leurs discours, leurs options sont une jactance mais pas une vision qui nous sortirait de cette jungle qui n'est que profits et jouissances pour eux et sacrifices pour tous les autres.

C'est cette façon de faire la politique, caviardée par la goinfrerie de quelques-uns, présents sur la scène politique depuis plus de cinquante ans, exaltant naguère avec lyrisme, le senghorisme, puis le dioufisme, puis le wadisme, puis le Mackysme, qui ne furent pas les derniers à prononcer leur oraison funèbre (sauf pour celui du moment), sont encore sur les listes. En face, d'autre, rompu aux délices d'initié, (c'est la deuxième fois qu'on va le

chercher) s'efforce par tous les moyens, à faire oublier, par des avertissements officiels, (attention j'arrive !), l'officiel manqué de ses douze années de présidence de la République. Pour ces deux cas, au moins, leur recyclage, parce qu'étant le plus flagrant, démontre que leurs échecs n'obligent plus à sortir mais autorisent à rester ou à revenir par ailleurs.

Dans ce contexte de capharnaüm, des hommes et des femmes, groupes d'appartenance ou de référence disent se démarquer et expliquent que ceux qui étaient là ont peu à peu perdu leur idéal et sont de moins en moins soutenus par la foi. Eux, viennent pour faire « représenter le peuple autrement ». Ils promettent d'être dans l'hémicycle, pour rappeler quelle est la volonté du peuple.

Cet embrouillamini décourage et a entraîné dans le passé, pour ce qui concerne les élections législatives, un fort taux d'abstention. Peut-être parce que la politique se meurt ? Si c'est le cas, à qui la faute ?

Le 30 juillet 2017, les Sénégalais, du moins, ceux qui seront en possession de leur carte d'identité/d'électeur (problème pas toujours réglé à ce jour), seront encore une fois, investis d'un fabuleux pouvoir : celui de choisir ou de sanctionner une liste. Mais serons-nous conscients que notre choix pourrait être « suggéré » par des profils ou des programmes ? Bien sûr, il y a des électeurs plus avisés que d'autres, mais en démocratie un électeur en vaut un autre, et le vote d'un citoyen qui s'est laissé manipuler vaut le vote d'un citoyen qui a mieux résisté à des influences intéressées.

Dans un cas comme dans l'autre, espérons que nous ne vivrons pas cinq années d'une législature comme celle décrite par Albert Camus : « On va reprendre les tractations, les marchandages et les chicanes. Les mêmes problèmes qui nous excèdent [...] seront conduits dans les mêmes impasses. Et chaque fois qu'une voix libre s'essayera à dire, sans prétention, ce qu'elle en pense, une armée de chiens de garde (la majorité parlementaire) [...] aboiera furieusement pour couvrir son écho ».